

**Le terrain, le golf, et nous l'Association Sportive.....**

**De nombreux membres de l'Association Sportive et ou abonnés Blue Green nous ont demandé de rendre compte de leur étonnement voire de leur mécontentement concernant l'utilisation de notre parcours depuis le 15 octobre dernier et cela auprès de Blue Green.**

**Certains d'entre vous ont même adressé une pétition suivie d'un courrier à Blue Green.**

**Le lundi 25 mars 2013, s'est déroulé un Conseil d'Administration exceptionnel de l'Association Sportive pour lequel 10 membres sur 15 étaient présents.**

**J'ai établi et expédié un compte rendu, reprenant l'essentiel de vos doléances, vous nos membres AS, à Romain MABIT directeur de Blue Green Mazières le mardi 26 mars 2013 afin qu'il en prenne connaissance avant la réunion avec lui pour laquelle j'avais pris un rendez-vous pour le jeudi 28 mars 2013.**

**Voici ce compte rendu.....**



A. S. du Golf Club du Petit Chêne

79310 MAZIERES EN GATINE

e-mail : [assoc.golf.mazieres@wanadoo.fr](mailto:assoc.golf.mazieres@wanadoo.fr)

site : [www.assoc-golf-mazieres.com](http://www.assoc-golf-mazieres.com)

**à l'attention de Romain MABIT**

directeur de Blue Green MAZIERES EN GÂTINE

**Compte rendu de l'AS suite à la réunion exceptionnelle du Conseil d'Administration du 25 mars 2013.**

Un tour de table a permis à chacun des membres du Conseil d'Administration de l'AS de rapporter les impressions et doléances des différents joueurs abonnés Blue Green et/ou membres de l'Association Sportive qu'ils ont côtoyés depuis plusieurs semaines.

Il est notoire que l'exceptionnelle pluviométrie de la région de Mazières en Gâtine a perturbé d'une façon importante l'ouverture habituelle du terrain.

De plus, certaines périodes de gel n'ont pas facilité l'utilisation de ce terrain.

Le drainage déjà difficile sur un sol granitique et argileux est devenu obsolète.

L'aspect « facilité » qui a pu prévaloir en son temps et qui a éliminé les fossés d'écoulement naturel sur certains trous et en particulier sur les trous N°1, 8, 11 ne facilite pas les choses. Il est pertinent de penser que la remise en service de ses écoulements naturels pourrait non seulement assainir le terrain, mais de plus, rééquilibrer le slope de notre parcours qui, après l'étalonnage du terrain prévu pour 2013 va vraisemblablement baisser (entraînant une diminution des coups reçus).

Le mauvais temps qui a sévi depuis le 15 octobre 2012 et qui a condamné l'aller (trous N°1 à 9) jusqu'à mi-mars et plus, a engendré chez certains de nos membres respectifs une compréhensible exaspération qui s'est manifestée à l'encontre de certaines restrictions.

Il n'y a pas de focalisation marquée sur le ratio prix de l'abonnement / état du terrain et ses restrictions.

Le fond du mécontentement important qui a pu être constaté ne porte donc pas sur les restrictions d'utilisation du terrain, qui on le comprend bien ne dépendent que des conditions climatiques.

Par contre, et c'est là tout le problème, il apparaît qu'il y a une grande défiance et un sentiment d'incompréhension sur les options prises par l'équipe technique et l'image renvoyée suite à certains attermoissements et contradictions, et cela sans communication ou information pertinentes auprès des abonnés, leur permettant ainsi de mieux

comprendre les options choisies. Ce sentiment a pu être malheureusement partagé par les équipes extérieures lors des match-play d'hiver qui se sont déroulés sur notre parcours.

D'autre part, un nombre de plus en plus important de golfeuses et de golfeurs déplorent:

- l'état de vétusté marqué du local d'entrée des vestiaires.
- les mauvaises odeurs émanant des toilettes et douches
- l'accès aux toilettes extérieures (condamnées depuis trop longtemps) qui permettrait ainsi de compenser la fermeture des vestiaires.

Cette situation est fortement préjudiciable aux intérêts de Blue Green et de l'Association Sportive pour l'avenir, et nous nous en inquiétons.

Nous pensons qu'il est important d'apporter un signe fort auprès des abonnés Blue Green et des membres de l'AS afin qu'ils comprennent qu'ils ont été entendus.

Nous avons quelques suggestions à vous soumettre renforçant ainsi notre partenariat.

Le Conseil d'Administration et son président William RENIER

**Cette réunion s'est déroulée dans une parfaite écoute, et Romain MABIT m'a indiqué qu'il me répondrait officiellement point par point pour le samedi suivant 30 mars 2013.**

**Entre temps, Romain MABIT a estimé devoir en référer à sa direction. Ce qui est légitime.**

**Le temps passant, et Romain n'ayant pas de réponse de sa hiérarchie, je lui ai indiqué que je vous rendrais compte de la démarche du Conseil d'Administration à partir de mercredi 10 avril 2013.**

**Aujourd'hui, je n'ai pas de réponse, et je considère qu'il est également légitime pour moi de vous informer.**

**Merci de m'avoir accordé ce temps de lecture et soyez assuré que tout le Conseil d'Administration fait ce qui est dans son pouvoir pour défendre vos intérêts malgré les contraintes.**

**Votre président de l'AS.**

**William RENIER**